

# 2M d'euros mobilisés pour l'efficacité énergétique des bâtiments

8 mars 2017 par [Stéphane Potelle](#) [Témoignages](#) 54 visites

L'université de Cergy-Pontoise et la Caisse des Dépôts signaient vendredi 25 novembre la convention Intracting. Un dispositif de financement pour l'efficacité énergétique des bâtiments qui permettra à l'université de cofinancer une opération de travaux visant principalement la réduction des factures de chauffage et d'éclairage à hauteur de 290 000€ par an. Une économie équivalente à la consommation annuelle d'un village de 720 habitants.

Alors que le poids du patrimoine immobilier dans les universités représente environ 10% du budget annuel des établissements, la mise en place d'une politique environnementale des bâtiments n'est pas anecdotique.



Voilà bientôt 7 ans que l'université de Cergy-Pontoise a intégré une démarche de développement durable dans sa politique d'établissement. Lors du second mandat de François Germinet, cet axe politique a pris un nouvel élan avec la nomination de 2 chargées de mission et d'un vice-président adjoint aux infrastructures et au développement durable.

En matière d'infrastructures, la politique de l'UCP a connu un virage important il y a un peu plus de 2 ans. Elle vise à : rationaliser les m2 (suppression de sites, optimisation de la mutualisation des espaces) et donner des identités de sites ; bâtir et rénover durablement, prendre au compte le confort, le bien-être et les besoins des usagers, former et sensibiliser les usagers et personnels aux éco-gestes pour en faire des acteurs de la transition sociétale.

Une articulation entre la gouvernance, l'administration et les directions techniques, plus particulièrement la direction du patrimoine immobilier de l'université, a permis la mise en place d'une véritable démarche d'optimisation énergétique des bâtiments de l'université depuis plusieurs années. Plusieurs chantiers ont d'ores et déjà été engagés tels que :

La fermeture de sites énergivores (Etiolles : - 19 000m<sup>2</sup>, St Christophe : - 6 500m<sup>2</sup>), l'optimisation des contrats d'achat d'énergie (gaz et électricité)

Le suivi des consommations d'énergie (mise en place de tableaux de bord, mise en place d'un contrat d'exploitation chauffage avec un dispositif d'intéressement, renforcement du pilotage avec l'aide d'un AMO spécialisé et utilisation des économies réalisées en faveur d'actions pour la réduction des consommations)

Le lancement d'opérations lourdes pour améliorer les performances énergétiques et améliorer les conditions de travail (réfection de chaufferie et raccordement au réseau urbain, réfection des enveloppes des bâtiments, des menuiseries, de l'étanchéité des toitures-terrasses)

La signature de cette convention est un coup d'accélérateur pour la politique de développement durable des bâtiments. Elle permet de cofinancer la réhabilitation des systèmes de pilotage de l'éclairage et du chauffage de cinq sites de l'université. Après la réalisation des travaux qui se dérouleront en 2 phases de 2017 à mi 2019, le potentiel d'économie sur les factures de chauffage et d'éclairage est estimé, à minima, à 18%. Les économies réalisées sur la durée de la convention permettront à l'UCP non seulement de rembourser la Caisse des Dépôts mais également de réinvestir dans de nouveaux travaux visant à

améliorer l'efficacité énergétique.

Ce dispositif de financement innovant dit « Intracting » constitue une étape importante dans la démarche engagée par l'université de Cergy-Pontoise qui a l'ambition d'améliorer son impact énergétique sur l'environnement et d'accroître son implication sociale sur le territoire.

Vers une politique de développement durable et de responsabilité sociétale globale

Les enjeux liés à l'environnement et au développement durable concernent directement les universités en tant que gestionnaires de patrimoine, acteurs des territoires mais également en tant que structures d'enseignement et de formation. Plus que de simples actions individuelles et isolées, le développement durable doit désormais être intégré au sens large dans l'ensemble des décisions. Désormais, la politique environnementale de l'UCP ne se limite plus à la gestion des déchets et aux problématiques énergétiques. Elle doit également jouer un rôle dans la transition sociétale au travers de la formation, de sa stratégie de gouvernance, sa politique sociale et territoriale, sa gestion environnementale, ses enseignements et formations et ses activités de recherche. L'université de Cergy-Pontoise vise, à moyen terme, la [labellisation DD&RS](#) dans la lignée du plan vert des établissements d'enseignement supérieur.

## Échelle(s) spatiale(s) de l'action

- [Nationale](#)

## Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence collective \(communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..\)](#)
- [Compétence de changements \(accompagnement, innovation, adaptation...\)](#)
- [Compétence prospective \(incertitude, scénarios, échelles spatio-temporelles\)](#)
- [Compétence Systémique \(complexité, interactions, flux\)](#)

## Objectifs de la ou les actions décrites

- [Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation \(ODD n°9 - Economie\)](#)
- [Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable \(ODD n°7 - Société\)](#)

Licence : [CC by-sa](#)

[Contacter l'auteur](#)